



Aller travailler en vélo est peu fréquent en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, seuls 1,3 % des actifs ayant un emploi se rendent au travail en vélo. Cette part est une des plus faibles de toutes les régions de France métropolitaine. Néanmoins, les modes de déplacement doux, vélo et marche, sont nombreux en Paca. La marche est en effet particulièrement fréquente. Les adeptes de la bicyclette parcourent de faibles distances et résident le plus souvent dans les villes-centres des grands pôles urbains. Les très grandes villes de la région se distinguent néanmoins par le faible recours à ce mode de transport.

Claire Joutard, Insee

Seuls 1,3 % des actifs de Paca vont travailler à bicyclette

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1,3 % des actifs ayant un emploi rejoignent chaque jour leur lieu de travail en vélo en 2015 (*sources*). C'est moins qu'en moyenne nationale (1,9 %). Paca fait partie des régions métropolitaines où ce mode de transport est le moins utilisé, après la Corse et la Normandie (*figure 1*). Pour autant, les modes de transport doux (*définitions*) sont fréquents dans la région : 8,9 % des actifs se rendent à leur travail à vélo ou à pied contre 8,2 % en moyenne nationale. La marche constitue en effet un mode de déplacement relativement courant dans les navettes domicile-travail en Paca. Parmi les régions de France métropolitaine, seuls les actifs de Corse y ont davantage recours.

Plutôt le deux-roues motorisé que le vélo

L'usage des deux-roues motorisés pour se rendre au travail est également très fréquent. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3,9 % des actifs vont travailler en mobylette, scooter ou moto contre 1,9 % en moyenne nationale. La voiture demeure toutefois le mode de transport privilégié, y compris pour des trajets courts. Plus de sept actifs sur dix l'utilisent pour leurs déplacements domicile-travail. Les actifs de la région sont adeptes de leur automobile, mais moins que ceux des autres régions de province. Après l'Île-de-France, Paca est en effet la région où la voiture est la moins utilisée. Du fait d'une forte concentration urbaine, la majorité des navettes domicile-travail sont très courtes. La moitié d'entre elles sont inférieures ou égales à 5 km en Paca contre 40 % au niveau national.

La marche est préférée au vélo pour les trajets courts

Les faibles distances à parcourir sont favorables aux modes de transports doux. Pour des trajets d'au plus 5 km, 17,4 % des navetteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur se déplacent en vélo ou à pied. Sur ce type de trajets, la marche est nettement préférée à la bicyclette : les marcheurs sont six fois plus nombreux que les cyclistes. Même sur les trajets courts, le vélo est beaucoup moins courant en Paca qu'en moyenne nationale (2,3 % contre 4,2 %). Au-delà de 5 km, les modes doux sont rarement utilisés pour se rendre à son travail (*figure 2*).

1 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1,3 % des actifs en emploi vont travailler en vélo

Part du mode de transport utilisé par les actifs ayant un emploi pour se rendre à leur travail en 2015, en Paca, France de province et France (en %)

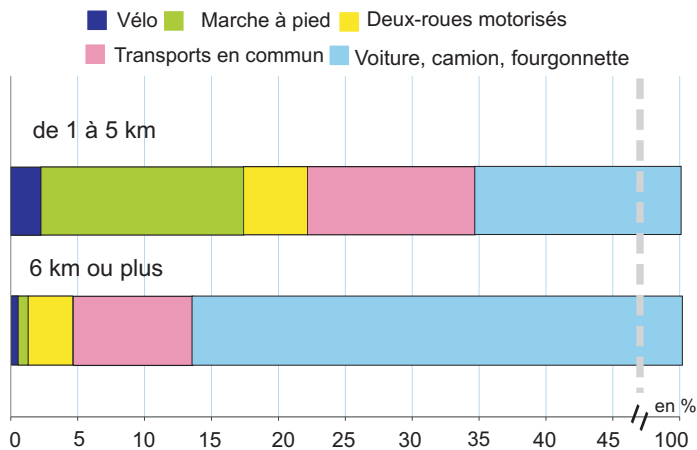
Mode de transport	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France de province	France
Voiture, camion, fourgonnette	72,8	77,9	70,6
Transport en commun	10,3	7,6	14,8
Marche à pied	7,6	6,1	6,3
Pas de déplacement	4,1	4,8	4,5
Deux-roues motorisés	3,9	1,6	1,9
Vélo	1,3	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans ayant déclaré des distances domicile-travail

Source : Insee, enquête annuelle de recensement de la population 2015

2 La marche préférée au vélo pour les trajets courts

Part du mode de transport utilisé par les actifs en emploi pour se rendre à leur travail selon la distance parcourue en km en 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : la distance domicile-travail est la distance routière entre les chefs-lieux des communes de résidence et de travail

Champ : actifs de Paca en emploi âgés de 15 à 74 ans ayant déclaré des distances domicile-travail

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015, distancier Metric

Aller travailler à vélo, une pratique très urbaine

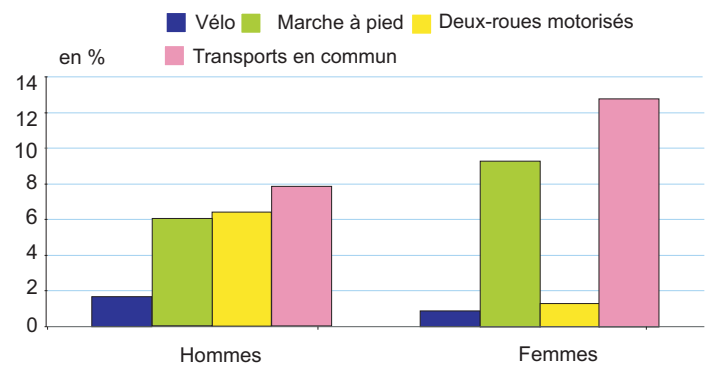
Dans la région comme au niveau national, la pratique du vélo pour se rendre au travail est un phénomène essentiellement urbain. Les actifs résidant dans les villes-centres des grands pôles urbains utilisent deux fois plus le vélo pour aller travailler que ceux qui habitent dans les autres types d'espaces. Néanmoins, même dans les villes-centres, la pratique du vélo est moins courante en Paca qu'ailleurs : 2,1 % contre 4,0 % au niveau national. Parmi les villes de plus de 100 000 habitants, celles de Paca se distinguent par le faible recours au vélo. Son usage est particulièrement rare à Marseille et Aix-en-Provence et reste peu fréquent à Nice et Toulon, très loin des pratiques observées à Strasbourg, Bordeaux, Toulouse ou Lyon. En revanche, la marche et surtout les deux-roues motorisés sont des modes de déplacement plus fréquents pour se rendre au travail que dans les autres très grandes villes de France. Les transports en commun représentent à Nice et Marseille un quart des navettes domicile-travail, une proportion voisine de celles des autres grandes agglomérations nationales à l'exception notable de celles d'Île-de-France.

Les hommes plus adeptes du vélo que les femmes

L'âge a peu d'influence sur l'utilisation du vélo dans les déplacements domicile-travail. La part d'actifs utilisant ce mode transport varie peu autour de 1,3 % quelle que soit la tranche d'âge entre 25 et 64 ans. Les hommes ont plus fréquemment recours au vélo que les femmes pour se rendre au travail (1,7 % contre 0,9 % en Paca) (figure 3). Le constat est encore plus vrai s'agissant des deux-roues motorisés (6,4 % contre 1,3 %). À l'inverse, les femmes se déplacent plus souvent en transports en commun (12,8 % contre 7,8 %) et à pied (9,3 % contre 6,0 %).

3 Deux fois plus d'hommes que de femmes vont travailler en vélo

Part du mode de transport utilisé par les actifs en emploi pour se rendre à leur travail selon le sexe en 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Champ : actifs de Paca en emploi âgés de 15 à 74 ans ayant déclaré des distances domicile-travail

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015

Par ailleurs, l'usage du vélo est un peu plus développé pour les salariés de la fonction publique, en particulier les cadres (2,5 % contre 1,3 % pour l'ensemble de la population régionale). L'utilisation du vélo peut également traduire une contrainte financière. Son recours est ainsi un peu plus fréquent chez les ouvriers. ■

Sources et définitions

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement de la population de 2015. Les personnes recensées indiquent le mode de transport principal qu'elles utilisent pour aller travailler. À compter de 2015, la modalité de réponse « deux-roues » est scindée en deux modalités « vélo (y compris à assistance électrique) » et « deux-roues motorisés ». Les données de l'enquête de 2015 permettent de réaliser des premières analyses sur l'utilisation du vélo mais, fondées sur une seule année d'enquête, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées qu'à des niveaux agrégés.

Le champ est constitué des personnes âgées de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, en France hors Mayotte.

Les distances utilisées pour mesurer les trajets domicile-travail à partir des données du recensement sont des approximations des distances réelles parcourues par les actifs pour se rendre à leur travail. Le distancier Metric de l'Insee fournit pour cette étude les distances routières entre chefs-lieux de communes de résidence et de travail et une distance moyenne représentative des déplacements infra-communaux lorsque les personnes se déplacent pour aller travailler dans leur commune de résidence (arrondissements pour Paris, Lyon et Marseille).

Sont considérés comme modes de transports doux les déplacements en vélo, marche, patinette, rollers.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpent
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor

Rédactrice en chef :
Gwenaëlle Thomas

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Tallet F., Vallès V., « Partir de bon matin, à bicyclette ... », *Insee Première n° 1629*, janvier 2017
- Artaud D., « Déplacements domicile-travail - Moins nombreux qu'ailleurs mais plus longs », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 27*, juin 2016
- Coudène M., Lévy D., « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première n° 1605*, juin 2016

